

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous sommes heureux de vous adresser les informations nécessaires à la constitution d'un dossier de demande d'attribution de la médaille des Justes parmi les Nations.

Une des principales missions de l'Institut Yad Vashem est d'exprimer la gratitude du Peuple Juif envers les non-Juifs qui, au péril de leurs vies et de façon désintéressée, ont sauvé des Juifs pendant la Shoah. Yad Vashem est chargé de décerner le titre de Juste parmi les Nations, la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël et qui ne peut être attribuée qu'après une enquête approfondie. La Commission qui statue travaille selon des critères et des règlements clairement définis et est présidée par un juge de la Cour suprême d'Israël.

Nous rappelons que la Commission des Justes ne prend en compte que les témoignages directs de personnes sauvées et non pas des témoignages extraits de livres ou d'articles.

Les témoignages doivent être aussi précis et détaillés que possible et mentionner les dates, lieux et circonstances du sauvetage. Ils doivent être datés et signés.

Chaque témoignage doit être accompagné d'une photocopie recto verso d'une pièce d'identité du signataire.

Il est important, quand cela est possible, que les différentes personnes présentes pendant la période du sauvetage témoignent à titre personnel.

Le Comité français pour Yad Vashem est chargé, pour la France, de l'aide à l'élaboration des dossiers et de leur transmission à Yad Vashem. Quand le titre est décerné, le Comité organise avec les instances locales et l'Ambassade d'Israël la cérémonie de remise de la médaille de Juste parmi les Nations.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans ce travail de constitution de dossier.

Veillez croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Corinne Melloul
Responsable du Département des Justes
01 47 20 93 44 – corinne.melloul@yadvashem.fr

Les conditions de base pour l'octroi du titre sont :

- 1/ Implication active du sauveteur pour sauver un ou plusieurs Juifs de la menace de mort ou de déportation vers les camps de la mort
- 2/ Risque pour la vie, la liberté ou la position du sauveteur
- 3/ La motivation initiale doit être l'intention d'aider les juifs persécutés sans contrepartie financière et sans intention de conversion religieuse
- 4/ L'existence de témoignages de ceux qui ont été aidés ou du moins des documents sans équivoque établissant la nature du sauvetage et ses circonstances (lettres etc.).

COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER

(À remplir en deux exemplaires)

Il est important de commencer le témoignage par la formule :

"Je soussigné(e)....., certifie les faits suivants :

Il est souhaitable de rappeler d'abord **l'histoire de la famille, ses origines, sa composition, les activités exercées avant la guerre, et retracer ensuite l'itinéraire de la famille pendant la guerre et les circonstances de la rencontre avec le ou les sauveurs.**

Fournir des photos légendées du ou des Justes proposés et tout document d'époque lié au dossier pour les archives de Yad Vashem.

En cas de décès des « **Sauveurs** », fournir la copie de l'acte de décès ou une copie du livret de famille.

D'autres témoignages de personnes, non juives, ayant été présentes lors du sauvetage peuvent conforter le dossier (le sauveur lui-même, des personnes de sa famille ou le voisinage qui apportent des éléments complémentaires).

La (les) personne(s) juive(s) sauvée(s) doit faire certifier sa signature soit à la Mairie de sa localité en précisant que c'est pour l'Etat d'ISRAËL, ou auprès du Délégué du Comité français pour Yad Vashem, en prenant rendez-vous.

Merci de nous adresser le dossier au :

Comité français pour Yad Vashem
Département des Justes – 33, rue Navier 75017 PARIS
Téléphone : 01 47 20 93 44. Email : corinne.melloul@yadvashem.fr

TRES IMPORTANT : Dans votre courrier, merci d'indiquer le nom de la personne pour laquelle vous témoignez. Dès son enregistrement, veuillez noter le numéro de votre dossier ainsi que le nom de la personne en charge, dans chacun de vos courriers ou mails.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

Circonstances du sauvetage :

(Votre témoignage doit être écrit comme une histoire et comporter le maximum de détails)

(Les points ci-dessous sont destinés à servir de fil conducteur pour la rédaction du témoignage)

1. Racontez votre vie avant l'histoire du sauvetage (dates et lieux exacts), l'origine de votre famille (France, Pologne, Turquie...), profession, lieu d'habitation...
2. Comment et où avez-vous rencontré votre sauveur. Racontez vos souvenirs personnels de cette période passée chez eux (école, routine quotidienne...)
3. Dates et lieux du sauvetage ainsi que la composition de la famille des sauveurs.
4. Nature de l'aide offerte : hébergement, faux papiers, accompagnement jusqu'à un abri...
5. Si vous avez été caché, donnez des détails sur les conditions de la cachette. Si vous étiez séparé des autres membres de votre famille, racontez leur quotidien, leur lieu de cache et si vous aviez des nouvelles.
6. Arrangements financiers entre le sauveur et vous ou vos parents (s'il y a lieu).
7. Comment votre présence a-t-elle été expliquée à l'entourage du sauveur ?
8. Décrivez les relations entre le sauveur et vous et votre vie au quotidien.
9. Noms et âges des autres personnes vivant dans la maison du sauveur qui vous a apporté de l'aide. Précisez l'aide fournie par chacun.
10. Comment vous êtes-vous séparés de votre sauveur ? êtes-vous resté en contact avec vos sauveurs ?
11. Donnez éventuellement les noms et les adresses d'autres personnes aidées par votre sauveur.
12. Décrivez les incidents particuliers survenus pendant votre séjour chez votre sauveur.
13. Avez-vous décidé de soumettre cette demande pour une raison particulière ?
14. Veuillez joindre tous les documents pertinents tels que : lettres, photos, mémoires, journaux intimes ainsi que les courriers échangés après-guerre.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX "Sauveurs"

Fournir impérativement le livret de famille, les actes de naissances et de décès, stipuler la profession pendant la guerre et le lieu de résidence (adresse, code postal, ville) pendant la guerre et celle actuelle pour tous les justes proposés.

FAMILLE DES SAUVEURS

Il est important d'indiquer les liens de parenté, les adresses et les dates de naissance de plusieurs ayants droit afin de nous permettre au fil des années de garder le contact et les tenir au courant de nos diverses activités.

Chaque descendant présent au moment des faits doit fournir un témoignage ainsi que la photocopie de sa carte d'identité, le lien de parenté, le lieu de résidence (adresse, code postal, ville) ainsi que le téléphone, mobile et courriels.

TEMOIN : (personne juive ayant été sauvée)

Chaque personne doit fournir un témoignage individuel certifié conforme.

Fournir impérativement le livret de famille, photocopie carte d'identité ou passeport, stipuler la profession et le lieu de résidence avant-guerre, les lieux de résidence (adresse, code postal, ville) pendant la guerre et actuels, avec téléphone, courriel.

Enumérer la liste de toutes les personnes sauvées mêmes si elles ont été déportées ou sont décédées.

Si vous avez perdu des membres de votre famille ou des amis pendant la Shoah, merci de bien vouloir vérifier que des Feuilles de témoignages (Daf-ED) ont été remplies en leur mémoire.

AUTRE TEMOIN

Toute personne présente au moment du sauvetage et qui peut en témoigner. (Voisins, maire, collégiens,...) *Chaque personne doit fournir un témoignage individuel ou une attestation.*

Fournir impérativement la photocopie carte d'identité ou passeport, son lieu de résidence (adresse, code postal, ville) pendant guerre et actuel ainsi que ses coordonnées téléphoniques et courriels.

Destinataire
Adresse du destinataire
Code postal – Ville

Paris, le

Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Autorise le Comité français pour Yad Vashem et Yad Vashem Jérusalem à utiliser et exploiter les documents (textes, photos) communiqués dans le cadre de la constitution du dossier de demande d'attribution de la médaille des Justes ainsi que dans le cadre de nos activités et partenariats :

Expositions numériques et itinérantes

Livrets pédagogiques

Réseaux de communication électroniques tels que le site internet du Comité

Plus généralement pour toute manifestation en lien avec la transmission de la Mémoire de la Shoah

En conséquence de quoi je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du Comité français qui trouvera son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie le Comité français s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

(Fait en deux exemplaires)

Le Déposant
Date et signature

Le Comité français
Date et signature